PRÉFET
DU CANTAL
Liberté
Égalité
Fraternité

Lettre des services de l'Etat dans le Cantal
11 mars 2022

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Dispositif d'accueil des ressortissants ukrainiens

Sous l'autorité de Serge Castel, préfet du Cantal, les services de l'État dans le département se mobilisent pour préparer l'accueil des ressortissants ukrainiens et répondre à leurs besoins de prise en charge, en lien avec les élus et les partenaires associatifs.

Une première réunion de coordination s'est tenue jeudi 3 mars en préfecture afin de mettre en place un dispositif de recensement des offres d'hébergement qui seraient disponibles pour accueillir les ressortissants ukrainiens dans les meilleures conditions possibles, en lien avec le tissu associatif local. Le préfet fait également un point de situation hebdomadaire avec les représentants des élus et partenaires locaux.

Retrouvez ci-après les dispositifs mis en place pour l'accueil des ressortissants ukrainiens :

1- Je suis une collectivité, association ou entreprise qui souhaite proposer un hébergement

Un formulaire numérique a été mis en ligne à destination des personnes morales (collectivité, association ou entreprise) souhaitant mettre à disposition des hébergements pour accueillir les ressortissants ukrainiens :

Démarches simplifiées

2- Je suis un citoyen qui souhaite proposer un logement ou de l'aide pour participer à l'accueil des ressortissants ukrainiens

Les particuliers qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invités à se signaler sur le site https://parrainage.refugies.info.

Je m'engage pour l'Ukraine

Cette plateforme dédiée à l'accueil des familles Ukrainiennes en France permet à tous les citoyens français de proposer des services (Logement, cours de langues, aide alimentaire, traduction, interprétariat, aide administrative…). La plateforme met en relation avec les associations compétentes pour accompagner dans les démarches d'aide ou de proposition d'hébergement.
La plateforme permet aussi aux associations de se faire connaître, de recruter des bénévoles pour les aider à réaliser leurs missions et comporte également des informations utiles pour les Ukrainiens arrivés en France.
Parallèlement à cette démarche de solidarité, les particuliers sont invités à signaler à leur mairie leur souhait de contribuer à l'accueil des ressortissants ukrainiens, pour une coordination efficace au plus près du terrain.

3- Informations sur le statut des ressortissants ukrainiens

Les ressortissants ukrainiens arrivant dans le Cantal devront s'adresser à la préfecture afin d'obtenir l'ensemble des informations relatives à leur situation et à leur séjour sur le territoire.

Se rendre en France

- Les Ukrainiens titulaires d'un passeport biométrique n'ont pas besoin de visa pour se rendre dans l'espace Schengen et donc en France.
- Si vous êtes Ukrainien, que vous souhaitez vous rendre en France et que vous êtes titulaire d'un passeport biométrique, vous n'avez pas

besoin de solliciter les autorités consulaires.

- Si vous êtes Ukrainien, que vous souhaitez vous rendre en France et ne disposez pas d'un passeport biométrique ou êtes dépourvu de document de voyage, vous êtes invité à vous rendre dans l'un des postes consulaires dans les Etats frontaliers de l'Ukraine (Pologne, Roumanie, Hongrie,...) afin que votre situation puisse être étudiée.
- Au sein de l'espace Schengen, vous serez en séjour régulier durant 90 jours. Vous pouvez, si tel est votre souhait, obtenir une protection dans le pays dans lequel vous vous trouvez.

Rester en France au-delà de 90 jours

- Vous pouvez bénéficier d'une protection temporaire. Télécharger le flyer de demande de protection temporaire.

Plus d'informations

Ukraine et sanctions économiques contre la Russie : impact sur les activités économiques

Suite au conflit en Ukraine et aux sanctions économiques décidées par la communauté internationale contre la Russie, le ministère de l'Économie des Finances et de la Relance se tient à disposition des entreprises affectées pour les informer et répondre à leurs préoccupations en fonction des problématiques rencontrées.
Vous trouverez ci-après toutes les informations qui sont disponibles sur le site de la Direction Générale des Entreprises qui sera mis à jour en continu et auquel nous vous recommandons de vous référer : Crise ukrainienne - impact sur les activités économiques.

Sanctions économiques et financières, restriction des exportations, tensions sur les approvisionnements, soutien aux entreprises...retrouvez toutes les informations sur : **www.cantal.gouv.fr**.

Dons pour l'Ukraine

Grâce à la mobilisation de la Protection Civile et de l'AMF, le succès de la collecte est immense et de nombreux cantaliens se proposent pour aider à trier ou conditionner les dons.
Samedi 5 mars, un premier poids lourd chargé d'environ 16 palettes de matériel médical et hygiène a quitté Aurillac pour la base régionale de Clermont. Ce week-end, ce devrait être un camion de vêtements et couvertures qui sera expédié.

La Protection Civile travaille activement pour pouvoir expédier entre 25 et 30 palettes de medical/hygiène dans la semaine prochaine tout en continuant à collecter et conditionner les dons récupérés dans différentes communes (dont celles de Massiac, Neussargues, Murat, Arpajon, St-Flour...), ce qui laisse présager des volumes encore importants obligeant à ne plus collecter depuis ce début de semaine les vêtements, couvertures et médicaments.
Chaque jour, depuis dimanche, une douzaine de bénévole de la Protection civile au minimum est sur le terrain accompagnés de bénévoles spontanés.
Depuis le début de la collecte, c'est environ 80 palettes de vêtements et 50 de matériel médical/secours ou hygiène que nous avons conditionné !
Tout le medical/hygiène part pour l'Ukraine rapidement, les vêtements au fur et à mesure de la disponibilité dans les entrepôts de stockage et l'éventuel surplus sera redistribué aux associations locales qui pourront les utiliser notamment lors de l'accueil de déplacés ukrainiens sur le département.
Serge Castel, remercie la Protection Civile, l'AMF, les collectivités et l'ensemble des cantaliens qui font preuve d'une belle solidarité au profit des Ukrainiens.

Réserve civique

Face à l'actualité et l'élan citoyen qui en découle, la Réserve civique se mobilise autour de l'aide aux réfugiés (notamment ukrainiens) en proposant plusieurs missions fléchées (aide à l'hébergement, aux démarches administratives, à l'insertion, organisation de collectes, produits de premières nécessités ...).

Pour rappel, la Réserve civique est d'un dispositif d'État - géré par le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports - qui permet, via une plateforme dédiée, de mettre en relation des citoyens et des organismes en recherche de bénévoles.
Plus de 760 cantaliens sont réservistes sur la plateforme et prêts à offrir leur concours !

JeVeuxAider.gouv.fr

8 Mars | Journée internationale des droits des femmes

Le 8 mars est une journée de réflexions, d'actions et de sensibilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice.
La préfecture du Cantal, la sous-préfecture de Saint-Flour et de Mauriac se sont mobilisées autour de l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural, durement impacté notamment lors de la crise du COVID-19.

Dans ce cadre, Serge Castel, préfet du Cantal, s'est déplacé sur différents événements afin de rencontrer et d'échanger avec les femmes qui vont vivre le territoire.
Retrouvez l'ensemble des événements de cette journée sur www.cantal.gouv.fr.

Contrat d'Engagement Jeune

Le Contrat d'Engagement Jeune c'est depuis le 1er mars dans votre mission locale ou votre pôle emploi !

- Un dispositif qui doit permettre aux jeunes de moins de 26 ans de trouver un emploi durable.
- Un parcours personnalisé de 6 à 12 mois, comprenant un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine.

Wahid Ferchiche, sous-préfet d'Aurillac et Secrétaire général de la préfecture, était présent à la Mission Locale de l'arrondissement d'Aurillac, en présence de Pierre Mathonier, maire d'Aurillac et président de la mission locale, Sébastien Faure-Rouquié, directeur territorial de Pôle Emploi, pour signer le 1er CEJ dans le Cantal.
Serge Castel, préfet du Cantal, est également allé à la rencontre des jeunes, dans le cadre d'une séquence collective du CEJ à Pôle Emploi, pour échanger avec eux autour de leurs projets professionnels.
Plus d'informations sur www.cantal.gouv.fr.

Mission locale d'Aurillac

Pôle Emploi Aurillac

1Jeune1Solution

Service de la représentation de l'Etat
et de la communication interministérielle
Tél. : 04 71 46 23 00
pref-communication@cantal.gouv.fr

www.cantal.gouv.fr

© 2022 Préfecture du Cantal

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Préfecture du Cantal.

Se désinscrire

Envoyé par sendinblue

Voir la version en ligne